



CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 18 juin 2009

Ouverture de la séance à 20h30.

Présents : Bruno Chazallet, Alain Chapus, Anne Vermare, Michel Venet, Catherine Petitjean, Bernard Junet, Corinne Charachon, Damien Morlière, Christophe Vasseur, Gérard Chazallet, Alexandra Colombet, Frédéric Reynard.

Absents et excusés : Jean Paul Barret, Marianne Bazantay.

Portable du Maire : 06.75.49.02.76

Courriel du Maire : chazallet@hotmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

- La société SOGEA continue les travaux ce qui entraînent des problèmes de circulation. Ils doivent durer encore 1 mois dans le village (suppression des branchements en plomb) avant de se poursuivent au Vermont.
- Une demande a été faite pour tracer des places de stationnement sur le parking de l'école, le conseil va étudier cette demande. En attendant, nous vous demandons de faire preuve de civisme et de ne pas gêner la sortie des voitures déjà stationnées.
- En remplacement d'un employé communal en congé au mois de juillet, nous étudions la possibilité d'employer un jeune de la commune en renfort. (avoir plus de 16 ans révolus)
- Le bâtiment du multi-accueil accueillera un centre aéré à partir du 3 juillet, pour une durée de 1 mois. Contact : Communauté des communes Chamousset en Lyonnais 04 74 70 58 00k
- Le multi-accueil offre à partir de la rentrée une crèche de 18 places au tarif identique que les autres crèches du canton. Les parents n'auront pas à faire une avance des sommes prises en charge par la CAF.
- Marche pédestre de Brussieu : les associations organisatrices (Pancu – Brévenne et Monts du Lyonnais) remercient le municipalité et les bénévoles pour leur aide apportée lors de cette journée qui a été un grand succès.
- La bibliothèque vous propose, à partir du 1^{er} juillet et jusqu'à fin août, une exposition faite à partir du livre « Maires et Mairies ». Vous découvrirez tous les Maires de Brussieu de la Révolution à nos jours ainsi que l'évolution de la commune.

DELIBERATIONS ET DECISIONS

Le Conseil Municipal délibère et adopte les décisions suivantes :

- Adhésion à la SMADEOR (Syndicat d'Etude pour l'Aménagement et le Développement Economique de l'Ouest Rhodanien) regroupant plusieurs Communauté de Communes. Ce

syndicat a pour but d'aider à l'aménagement de zones industrielles par l'obtention de subventions en provenance du département.

- La commune va déposer un dossier de demande d'une subvention en provenance des amendes de police pour aménager un trottoir sur la Départementale 101 de la sortie du village en direction de la salle des fêtes.
- Avenant aux travaux concernant la répartition des honoraires pour la maison du multiservices.
- Un accord de principe pour la préemption par la communauté des communes de Chamousset en Lyonnais, des terrains pour l'aménagement des zones industrielles a été voté. Cet accord sera donné au cas par cas.
- Une subvention de 50 euros a été accordée à l'association organisatrice des 24 h de boules. Cette fête aura lieu le **samedi 11 juillet** sur les jeux de boules du restaurant COMMARMOND à la Giraudière-Courzieu et opposera les habitants de Courzieu aux habitants de Brussieu.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

✘ Commission Bâtiments/travaux :

- Des devis sont en cours pour la reconstruction de la passerelle des roches sur la Brévenne entre Courzieu et Brussieu (tracé du GR7).
- Un moteur de la station d'épuration est en panne 1 devis d'un montant de 4 000 € pour la réparation a été établi.
- Un devis pour une réparation sur le 4x4 a été demandé.

✘ PLU :

- Une rencontre a eu lieu avec la DDAF (Direction Départemental de l'Agriculture et de la Forêt) à propos des zones d'activités agricoles, une présentation de ce qui se fait sur d'autres régions a été faite.

✘ Bâtiment du multi-accueil :

Le revêtement de la cour du multi-accueil a été refaite suite à de nombreuses fissures qui étaient apparues. La clôture devrait être finie d'ici fin juin.

✘ Sport / Tourisme :

Le service tourisme de la Communauté de Communes est actuellement en train de créer un topoguide VTT sur l'ensemble des communes du canton. Brussieu pour son territoire a proposé 2 circuits d'environ 10 et 15 km.

✘ Tapage diurne et nocturne :

La Mairie reçoit à nouveau de nombreuses plaintes orales dues aux aboiements des chiens aussi bien de jour que de nuit. Monsieur le Maire rappelle que ces plaintes sont à déposer auprès de la gendarmerie de St Laurent de Chamousset.

✘ Travaux de voirie

Des travaux pour aménager des ralentisseurs et des places de parking vont être réalisés rue Jacques Cœur par la Communauté des communes de Chamousset en Lyonnais (à proximité des logements OPAC).

A VOS AGENDAS

En Juillet

Dimanche 5	Ouverture de la Maison de la Mine de 15h à 18h		
Vendredi 10 et samedi 11	24h de pétanque		
Samedi 11 et dimanche 12	Bal Trap	Le Plat du Pin	Société de Chasse
Dimanche 2	Ouverture de la Maison de la Mine de 15h à 18h		
Lundi 3	Randonnée accompagnée et commentée organisée par la Maison du Tourisme		
Samedi 15	Concours de boules	Plateau sportif	Boule de la Basane

AVEC BEAUCOUP DE RETARD : LES BUDGETS 2009

- Le **budget primitif communal** pour 2009 :

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 674 223 € (avec un virement de 158 098 € reporté en recettes à la section investissement).

Le budget d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 1 226 326 €.

- Le **budget primitif assainissement** pour 2009 qui s'équilibre en recettes et en dépenses d'exploitation à la somme de 49 124 € (avec un virement de 9 174 € reporté en recettes à la section investissement) et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 137 883 €.

- Le **budget primitif lotissement** (zone du Plat du Pin) pour 2009 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 77 381 € et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 30 000 €.

Les deux principales recettes de fonctionnement pour la commune de Brussieu sont :

- la DGF – Dotation Globale de Fonctionnement – déterminée par les services de l'Etat en fonction du nombre d'habitants : 168 703 € pour 2009.

- la taxe d'habitation et la taxe foncière (bâti et non bâti) pour la partie qui revient à la commune. Chaque année, la commune reçoit courant Février une notification faisant état des bases d'imposition et de leur évolution pour l'année en cours. Le produit de la base d'imposition par les taux communaux donne le produit fiscal qui revient à la commune.

Les budgets prévisionnels 2009 ont été construits en conservant des taux communaux de taxes locales identiques à ceux de l'année dernière.

Le produit fiscal correspondant s'élève à 146 742 € pour 2009.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Une réunion prévue début juillet pour définir le zonage des terrains (constructibles, agricoles, naturels, ...) est reportée en septembre.

Le nouveau ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, Michel MERCIER, est venu rencontrer les Maires des communes rurales du Rhône à St Martin en Haut. Lors de son allocution, il a exposé le projet du nouveau gouvernement pour l'aménagement des zones rurales de France. Il lui semble anormal « que le foncier qui supporte une habitation soit beaucoup plus cher que celui qui supporte une production agricole ». Nous devrions donc voir apparaître un plafonnement des prix du terrain à bâtir dans les années à venir.

Le Conseil municipal a listé et retenu un certain nombre de bâtiments agricoles qui seraient susceptibles d'être transformés en habitations. Une commission communale va remplir une fiche pour chaque bâtiment du premier tableau afin d'arrêter définitivement cette liste. Puis elle sera soumise aux services de l'Etat pour validation.

Bâtiments ruraux non utilisés en agriculture et transformables		
1	A 12	Le Charmeton
2	A 17	Le Charmeton
3	A 109	Les Alouettes
4	A 110	Les Alouettes
5	A 185	Les Alouettes
6	A 692	Les Dames
7	A 485	Rotozan
8	B 879	Fontalin
9	B 962	Le Valvert
10	B 101	Le Gonichon
11	B 103	Le Gonichon
12	B 1324	Le Moulin
13	B 1325	Le Moulin
14	B 26	Les Terres
15	B 1028	Les Mottes
16	B 822	Le Prat
17	B 694	Le Prat
18	B 695	Le Prat

Bâtiments situés à moins de 100 m d'une exploitation et non transformables		
1	A 898	Chez Nicolas
2	A 897	Le Chambost
3	A 976	Le Chambost
4	A 617	Le Chambost
5	B 703	Le Prat
6	B 705	Le Prat
7	B 825	Le Prat
8	B 824	Le Prat
9	B 1158	Le Prat

Ce Compte Rendu réalisé par la Commission Information est disponible (Avec bien d'autres infos !) Sur notre site Internet : www.brussieu.com

Une nouvelle activité à proximité de Brussieu

FRANCK OGEARD du hameau des Mollières à BESSENAY se tient à votre disposition pour tous vos travaux en :

AGENCEMENT D'INTERIEUR : cuisine, salle de bain, dressing, mobilier, parquet, menuiserie ...

Renouvellement de vos anciennes portes de cuisine incorporée

DEMANDEZ VOTRE DEVIS au 06 98 70 92 07